
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

13 février 2020

DEMANDES D'URBANISME

- DP GARDRINIER Jennyfer, Ludran. Ouvertures fenêtres, changement menuiseries. Avis favorable.
- DP BOSSON Jean-François, route de Ludran. Construction garage. Avis favorable.
- CU renouvellement VACHOUX Gilbert, La Crosse. Demande de constructibilité d'une parcelle. Avis favorable.

ECHANGE TERRAIN RESERVOIR LE CUFFAT

Lors de la dernière réunion de conseil municipal, il a été acté de faire borner l'emprise du réservoir qui est aujourd'hui sur le terrain de la famille Hominal. Sur le chemin d'accès du réservoir 2 parcelles attenantes appartiennent à la famille Saillard et les propose à la vente. La commune serait intéressée de les acheter pour ensuite échanger avec la famille Hominal. Le terrain où est situé le réservoir a plus de valeur que les 2 autres parcelles. Pour faire deux lots équivalents, faire une offre aux vendeurs de 0.20 cts/m², et avant d'échanger, nettoyer et replanter les 2 parcelles.

Proposition acceptée à l'unanimité. Faire l'acte rapidement.

REGULARISATION IMPASSE DES TAILLIS

En bornant une propriété située à Ludran, il a été constaté que la route est décalée et n'est pas sur l'emprise réelle du chemin rural. D'où un problème pour le chasse-neige qui ne sait pas où stocker la neige et ne peut plus faire demi-tour. La commission voirie ira voir sur place pour trouver une solution.

PASSERELLE CURSEILLE

Le conseil municipal autorise le Maire :

- à faire les démarches administratives (suite à une rencontre faite sur place entre le Maire, Michel Charrat et Mr et Mme Paulme) pour réaliser un échange de terrain avec Mr et Mme Paulme.
- A réaliser les différentes études pour la pose d'une passerelle (sondage, étude béton, devis passerelle)
- A faire la demande de subvention au conseil départemental.

La passerelle sera utilisée pour le passage des canalisations eau et assainissement. Le surcoût sera supporté par le SRB.

AGRANDISSEMENT SALLE DES FETES

Lecture d'un courrier de Martial Saddier faisant part d'un référant à la Région pour demander une subvention pour l'agrandissement de la salle des fêtes dans le cadre « Contrat Ambition Région ». Il faut que le dossier soit complet pour février 2021 et que la cantine soit opérationnelle à la rentrée de septembre 2021.

Le coût global de la maîtrise d'œuvre est validé pour un montant de 39 000 € HT.

BOIS FORETS

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, il a été décidé de ne pas prévoir de coupe de bois cette année car il y en a suffisamment sur le marché.

Le programme des travaux est quand même maintenu et sera réalisé pour un montant de 10 440 € HT. Une subvention régionale de 1200 € sera versée par la Région.

AFFAIRES SCOLAIRES

Deux enfants de Boège viennent d'être scolarisés à l'école de St André sur demande des parents car un des deux élèves avaient quelques difficultés avec l'enseignant. A ce jour 40 enfants sont scolarisés. En cas de soucis avec ces enfants, l'école ne les gardera pas.

Cantine : nous avons été informés par le propriétaire que l'ensemble immobilier situé à Burdignin, fournisseur des repas « Les Marmitons » est à vendre. Chercher d'autres fournisseurs pour la rentrée de septembre.

TRAVAUX SRB

Les travaux vont débuter par le SRB pour réaliser des travaux d'interconnexion entre les réservoirs de Chez Barret situé sur St André et celui de Bard situé sur Viuz. Ces travaux serviront à réduire la pression en bas de Ludran, et en cas de travaux, fuites, manquement d'eau, il sera possible d'isoler un réservoir et se servir de l'autre.

QUESTIONS DIVERSES

Défibrillateur école La Corbière : à poser contre le mur et signaler son existence.

Taxes d'aménagement part communale perçues en 2019 : 71 116 €

Compensation taxes professionnelles versée par l'état : 19 298 €